

Normes d'éthique professionnelle

Introduction

Les physiothérapeutes sont tenus de fournir des services de haute qualité qui sont également compétents et responsables. Le Code de déontologie des physiothérapeutes décrit les valeurs qui guident ces derniers à faire des choix éthiques dans l'exercice de leur profession. L'Ordre s'attend à ce que les membres inscrits appliquent ces valeurs dans tous les aspects de la relation physiothérapeutes-patient et lorsqu'ils prennent des décisions de gestion qui influencent cette relation.

Un outil facilitant le processus de décision ainsi qu'une variété de ressources additionnelles peuvent être trouvés dans cette section des normes d'exercice professionnel.

En plus de respecter le Code de déontologie, les physiothérapeutes doivent également tenir compte des lois, normes d'exercice et politiques connexes, qui visent leur compétence territoriale et leur lieu de travail.

Approuvé en juin 2005
Révisé en novembre 2008